

<p>Dates : du 28 mai 2019 au 14 février 2020 Nombre d'heures : 144 h en centre (dont 5 h de positionnement) et 50 h en structure d'alternance Lieu : Le Relecq-Kerhuon (29480) Responsable de formation : Katia KERVOELEN</p>	
Contexte	Le titulaire du CQP ALS encadre des activités en cours collectif visant l'accessibilité aux pratiques de loisir sportif. Il a pour vocation de faire découvrir, initier et sensibiliser tous les publics à ces pratiques. Il est placé sous la responsabilité d'un employeur et exerce son activité en toute autonomie, il est classé au groupe 3 de la CCNS. Sa base annuelle de temps de travail est de 360 h de face à face pédagogique.
Public et Prérequis	Le CQP ALS s'adresse à toute personne voulant exercer la fonction d'Animateur de Loisir Sportif. Pour entrer en formation, il est nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> • d'être âgé de 16 ans révolus • d'être âgé de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification par le jury plénier) • de présenter une attestation de pratique d'activités sportives dans l'option visée d'une durée minimale de 140h ou de présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation • de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive
Objectifs de la formation	Encadrer et animer des activités de découverte et d'initiation visant le développement des capacités physiques pouvant faire appel à des supports rythmiques et musicaux, le maintien et le développement de la souplesse articulaire ainsi que le renforcement musculaire
Programme	Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action Préparer, animer et encadrer une action d'animation Mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Apports théoriques et pratiques (méthodes, outils) - Mises en situation - Etudes et analyses de cas - Témoignages et échanges de pratiques - E-learning
Nombre de stagiaires	20 personnes maximum
Horaires	De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Test de sélection: 28 mai 2019. Session 1: du 24 au 28 juin 2019. Session 2: du 21 au 25 octobre 2019. Session 3: du 16 au 20 décembre 2019. Certifications UC2/3: 7 février 2020. Certifications UC1: 14 février 2020.
Intervenants	Equipe de Formation Régionale Bretagne
Individualisation des parcours	Détermination d'un plan individuel de formation suite au positionnement. Accompagnement en structure d'alternance avec tuteur pour la mise en pratique. Suivi individualisé par un référent pédagogique.
Evaluation	Production attendue : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'un document dactylographié présentant un projet d'animation au sein de sa structure d'alternance ▪ Réalisation d'une séquence pédagogique et entretien d'analyse de pratique
Coût	2 970 € (frais pédagogiques 2 920 €, frais de dossier 50 €)
Modalités de prise en charge	Pôle Emploi, Conseil Régional, Uniformation ou autre OPCO, employeur ou prise en charge individuelle
Date limite d'inscription	10 mai 2019
Personnes ressources	Administrative: Catherine SEBIRE : 02.98.28.27.33 – crepmm@wanadoo.fr Pédagogique : Katia KERVOELEN – 06.98.30.21.38 – katia.kervoelen@sportspourtous.org